

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

RECEPTION DES TRAVAUX

Le formulaire EXE6 est un modèle, qui peut être utilisé par le maître de l'ouvrage, pour formaliser sa décision de réception, relative aux travaux commandés dans le cadre d'un marché public.

A - Identification du maître de l'ouvrage

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

COMMUNE DE CORDELLE 154 ROUTE DE ROANNE 42 123 CORDELLE

Tél.: 04.77.64.90.12 / fax 04.77.64.90.12 - mairie.cordelle@copler.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SASU COLAS Agence TPCF ZAC des Bergères 199 rue de la Sauveté 42210 MONTROND LES BAINS

Tél.: 04.77.33.29.26 - tpcf4243@colas.com

Ayant son siège à COLAS France -- 1 rue du Colonel Pierre AVIA -- 75015 PARIS

SIRET N° 329 338 883 04254

C - Identification du maître d'œuvre

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du maître d'œuvre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

SOMIVAL INGENIERIE 68 rue des Courtiaux 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél.: 09.54.81.47.87 - contact@ing-somival.fr

SIRET N° 879 440 758 00024

Siège social: 22 rue de la Plagne 63270 SAINT-MAURICE

SIRET 879 440 758 00016

D - Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Travaux d'assainissement programme 2021-2022

Travaux de Réhabilitation du système d'assainissement collectif

Lot n°2 - RESEAUX

E - Objet de la décision de réception

La présente décision a pour objet la réception des prestations désignées ci-dessous :

Travaux de Réhabilitation du système d'assainissement collectif

Lot n°2 - RESEAUX

F-1	Proces-ver	pal de reception des travaux
Je so	oussigné,C	Christophe VEZINE, maître d'œuvre, et prénom du maître d'œuvre et cocher les cases correspondantes.)
(r tup)	M	en présence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice ;
		en l'absence du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, dûment avisé nes soins ;
	X	en présence du titulaire du marché public ;
		en l'absence du titulaire du marché public dûment convoqué, par courrier en date du dé aux examens et vérifications nécessaires, constate que : correspondantes.)
1. 1	es épreuves,	prévues au marché public :
		n'ont pas été effectuées ;
	X	ont été effectuées, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;
		et sont concluantes ;
		et sont concluantes, à l'exception de celles indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;
2. I	es travaux et	prestations, prévus au marché public :
	×	ont été exécutés ;
		ont été exécutés, à l'exception de ceux indiqués à l'annexe n° ci-jointe ;
3.	es ouvrages	:
	K	sont conformes aux spécifications du marché public ;
		sont conformes aux spécifications du marché public, à l'exception des imperfections ou malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe ;
4.	les conditions	s de pose des équipements :
	×	sont conformes aux spécifications des fournisseurs ;
		ne sont pas conformes aux spécifications des fournisseurs.

5.	les installations de chantier :		
	ont été repliées ;		
	n'ont pas été repliées ;		
6.	les terrains et les lieux :		
	☑ ont été remis en état ;		
	n'ont pas été remis en état.		
	Dressé le 18./1.1/2022 Accepté le 27.11.22		
	Signature Signature (maître d'œuvre) (titulaire)		
	CCOP SOMIVAL		
	AND CAMPACIONE		
	68 TUE COCHAUX ZAC des Bergans BETTRIC de la Sauvelé - CS 31011 422 10 MONTROND VES PAINS		
	63000 CLERMONT-FERRAND 1981 1 329 338 397 0425 3		
	J'atteste que le titulaire du marché public a refusé de signer le présent procès-verbal.		
	Dressé le		
	Signature (maître d'œuvre)		
	(mains a wavis)		
Ci.	Décision du maître de l'ouvrage		
G.	- Décision du maître de l'ouvrage		
Le	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.)		
Le	maître de l'ouvrage décide :		
Le	maître de l'ouvrage décide :		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.)		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.) ⊠ que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 21 octobre 2022 ⊠ que la réception est prononcée ;		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.) 国 que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 21 octobre 2022		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.) ☑ que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 21 octobre 2022 ☑ que la réception est prononcée ; (Cocher la case correspondante.)		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.) ⊠ que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 21 octobre 2022 ⊠ que la réception est prononcée ;		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.) ☑ que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 21 octobre 2022 ☑ que la réception est prononcée ; (Cocher la case correspondante.) 8.1. ☑ sans réserve.		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.) ☑ que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 21 octobre 2022 ☑ que la réception est prononcée ; (Cocher la case correspondante.)		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.) El que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 21 octobre 2022 El que la réception est prononcée ; (Cocher la case correspondante.) 8.1. Is sans réserve. 8.2. Sous réserve : (Cocher la case correspondante.)		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.) El que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 21 octobre 2022 El que la réception est prononcée ; (Cocher la case correspondante.) 8.1. Il sans réserve.		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.) El que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 21 octobre 2022 El que la réception est prononcée ; (Cocher la case correspondante.) 8.1. Is sans réserve. 8.2. Is sous réserve : (Cocher la case correspondante.) 8.3. Is sous réserve : (Cocher la case correspondante.) 8.4. Is de l'exécution concluante des épreuves énumérées à l'annexe n°		
Le (Co	maître de l'ouvrage décide : cher la case correspondante.) El que la date retenue, pour l'achèvement des travaux, est fixée au 21 octobre 2022 El que la réception est prononcée ; (Cocher la case correspondante.) 8.1. Is sans réserve. 8.2. Sous réserve : (Cocher la case correspondante.)		

3.3.	. avec réserve : (Cocher la case correspondante.)
	8.3.1. le titulaire doit remédier, avant le, aux imperfections et malfaçons indiquées à l'annexe n° ci-jointe.
	8.3.1.1. Toutefois, il est proposé que cette dernière réserve soit levée, si le titulaire du marché public accepte une réfaction égale en prix de base à (Indiquer le montant de la réfaction.):
	8.3.2. les installations de chantier doivent été repliées et les terrains et les lieux doivent être remis en état, avant le
	8.3.3.

H - Signature du maître de l'ouvrage

A: Cordelle, le 25/11/2023

Signature (maître de l'ouvrage)

